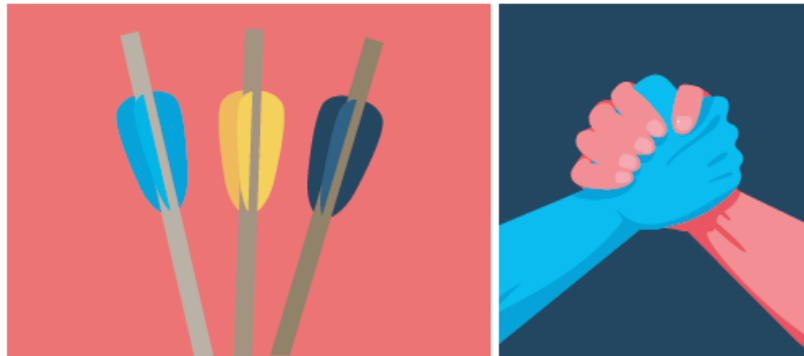




FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC



PARTAGE TES FLÈCHES

REGLEMENT du challenge d'octobre

La finalité première est qu'un non licencié découvre le tir à l'arc. Cette rencontre doit aussi permettre au licencié de passer un bon moment. Elle doit lui permettre de prendre plaisir à faire découvrir son activité et contribuer au plaisir qu'il prend en tirant à l'arc dans un club affilié à la FFTA.

L'entraîneur devra donc adapter la distance et la taille du blason aux capacités du jeune. Cela ne doit pas être trop facile pour présenter un intérêt mais ne doit pas non plus le mettre en difficulté. Des adaptations sont proposées ci-dessous.

Cela peut se dérouler en salle ou en extérieur.

Initialement prévue du 4 au 17 octobre, la période du challenge est prolongée jusqu'au mercredi 20 octobre.

Principe

Un jeune « anciennement » licencié (en 2021 ou les saisons précédentes), invite à faire découvrir le tir à l'arc à un autre jeune non licencié comme un(e) ami(e), un membre de sa famille, une connaissance...

Mise à jour le 13 octobre 2021

Après une initiation du débutant, les deux jeunes composeront une doublette et pourront participer au challenge « Partage tes flèches ».

Le débutant est donc de préférence non (encore) licencié. Cependant, si le débutant a déjà pris sa licence 2022 il pourra prendre part au challenge.

Catégories d'âge :

Trois catégories catégories :

- Jusqu'à 12 ans durant la saison 2022 (Poussin et Benjamins)
- De 13 ans à 17 ans durant la saison 2022 (Minimes et Cadets)
- Ages mixtes jusqu'à 17 ans

Il n'y aura pas de catégorie genrée. Les équipes pourront donc être mixtes.

Distance et blason :

- Le débutant tire à 8 m sur blason de 80 cm. Les enfants de moins de 10 ans pourront tirer à 6m.
- Le jeune licencié, ayant pris sa première licence avant 2020, tire à la distance et sur le blason correspondant à sa catégorie en salle à 18 m.

Les jeunes archers ayant pris leur première licence en 2020 ou en 2021 peuvent tirer à 15 m sur le blason correspondant normalement à la catégorie. Cette distance pourra être davantage réduite pour ceux toujours poussins en 2022 sans descendre à moins de 10m.

Organisation pratique :

Option 1 : Lorsque le club a des cibles mobiles : un pas de tir unique sera mis en place, avec des cibles côte à côte en alternance 10 m/18 m (et 15 m) pour que les membres d'une même équipe soient proches.

Option 2 : S'il n'est pas possible d'avoir un pas de tir unique (pas de cibles mobiles ou pas suffisamment), le tir s'effectuera en 2 vagues. Les archers licenciés tireront en premier sous les encouragements de leur partenaire (matérialiser la zone « d'attente » par une ligne, un cerceau...) puis tous les archers avanceront et les débutants tireront leurs flèches avec la présence d'un archer confirmé derrière eux.

Dans le cas de jeunes tirant également à 15 m, une troisième vague n'est pas conseillée. Cela nuirait au dynamisme de la rencontre. L'utilisation de quelques cibles mobiles seraient à privilégier ou deux temps différents entre les équipes comportant un jeune tirant à 15 m et celles avec un jeune tirant à 18 m. Adaptation également à prévoir si certains poussins tirent à 6 m.

Déroulement :

1. Echauffement collectif ludique et adapté à l'âge.
2. Une phase d'initiation (pilotée par un entraîneur du club, le débutant pourra être accompagné individuellement par son binôme/coéquipier licencié) si celle-ci a lieu le jour même du challenge
OU

Mise à jour le 13 octobre 2021

2 volées d'essai si l'archer débutant a déjà eu une séance (ou plusieurs) depuis la rentrée.

3. Démarrage du challenge :

- 2 volées libres = 3 flèches/archer et cumul des points de chaque archer
 - 2 volées chronométrées : 3 flèches/archer en 1 minute et cumul des points de chaque archer
 - 2 volées tir BONUS/MALUS :
 - o 1 volée tir malus : 4 flèches/archer et cumul des points des 3 moins bonnes flèches de chaque archer
 - o 1 volée tir bonus : 4 flèches/archer et cumul des points des 3 meilleures flèches de chaque archer
 - 2 volées « fun » parmi
 - o Tir par équipe avec rotation à chaque flèche si utilisation d'un pas de tir unique
 - o Tir assis sur une chaise
 - o Tir pieds serrés pour les débutants et 1 genou au sol pour les licenciés
 - o Libre (exemple : Petit parcours cardio puis tir Libre...)
- En cas de besoin, les situations peuvent être adaptées afin de permettre à un jeune en situation de handicap de participer.

4. Possibilité de finir sur un jeu et un goûter en annonçant les résultats.

Classement :

- Au sein du club : cumul des points de l'équipe et prise en compte du score du débutant en cas d'égalité. Si celle-ci persiste : choix libre du club (les plus jeunes, pas de départage...). Libre choix de récompenser ou non (diplômes, petites médailles...).
- Au niveau national : un classement sera établi au cumul des points des deux archers. En cas d'égalité : prise en compte du score du débutant. Si l'égalité persiste les équipes seront exæquos. Les récompenses se feront par tirage au sort.
- Les clubs seront récompensés à l'issue du second challenge de mars.
- Une opération publiée le 17 septembre 2021 sur le réseau social Instagram permet également aux 13-17 ans de remporter un lot par tirage au sort. Deux lots contenant un grip trainer de Pedago Archery, ainsi qu'un t-shirt et une gourde de la Coupe du Monde de tir à l'arc Hyundai de Paris seront offerts. Pour participer au jeu concours, le participant doit
 - o Avoir une licence FFTA 2022 et participer à l'opération « Partage ton arc » organisée par la FFTA dans la catégorie des 13-17 ans

- Commenter cette publication en invitant 2 ami-e-s à participer à cette opération
- S'abonner à la page instagram @ffta_officiel

Les participations sont ouvertes jusqu'au 20 octobre 2021 inclus. Deux gagnants seront tirés au sort parmi les commentaires de la publication, sous réserve de remplir les conditions de participation. Ils seront annoncés et contactés en message privé le lundi 25 octobre 2021.

Modalités de participation

Il n'y a pas de pré-inscription à faire. Un responsable du club (dirigeant, entraîneur...) devra saisir les résultats des équipes sur ce site : <https://partage-tes-fleches.web.app/page-login> au plus tard le 21 octobre.

La connexion se fait grâce au numéro d'affiliation du club. Le nom du club se remplit automatiquement. Un référent sera à déclarer (Nom, Prénom, N° téléphone, email).

En utilisant les feuilles de marques mises à disposition [feuille de marque partage tes fleches.pdf \(ffta.fr\)](#) le référent aura les informations nécessaires à renseigner au moment de la saisie (Nom/prénom des deux archers, âge, numéro de licence (le cas échéant), un contact mail, le score réalisé).